

Mandat du GT CNIG Fabrique des standards

version du 18/03/2025

Titre	GT CNIG Fabrique des standards
Statut	Présenté à la Commission Règles et qualité du 18 mars 2025 après avis de la Commission des Standards.
Raison d'être du groupe de travail	<p>Le 30 mai 2023, le CNIG a dessiné une feuille de route pour l'industrialisation de la standardisation, en réponse aux questionnements du chantier France Nation Verte. Lors de la réunion tenue le 25 mai 2023, la commission Règles et Qualité a acté la création de deux groupes de travail en son sein, un groupe dédié à la création d'un modèle de standard et un groupe dédié à l'intégration avec schema.data.gouv.fr.</p> <p>Cette première étape a abouti au constat que des travaux d'une ampleur plus large étaient nécessaires dans l'objectif d'une « industrialisation » de la production de standards. La volonté de mettre en place une Fabrique des standards a ainsi émergé. Ce GT vise à rendre possible cette Fabrique.</p> <p>Dans un premier temps de septembre à novembre 2024, le GT a été accompagné par le cabinet de conseil Open Communities afin de préciser le besoin et de cadrer les travaux. Les livrables de la Fabrique des standards doivent à présent être rédigés sur la base des propositions issues de cette phase exploratoire.</p> <p>Ce mandat est une mise à jour de la version initiale proposée en amont de la phase exploratoire. Il a été établi à l'issue de ces travaux pour permettre au GT de mettre en œuvre les orientations prises fin 2024.</p>
Contexte réglementaire	<p>La Fabrique des standards ne répond pas à une obligation réglementaire et n'est pas citée dans les textes. En revanche, c'est un projet qui découle des recommandations formulées dans plusieurs documents.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dès 2018, le rapport sur les données géographiques souveraines jugeait que « les données géographiques doivent pouvoir faire l'objet d'une standardisation, ce qui sera un gage fort de l'interopérabilité de celles-ci. » Il ajoutait que « la puissance publique doit prendre conscience que l'interopérabilité des données est essentielle à la souveraineté de sa décision. ». • La recommandation n°24 du rapport sur la politique publique de la donnée, des algorithmes et des codes sources ("rapport Bothorel") prônait « une politique interministérielle d'interopérabilité et de qualité de la donnée » en 2020. • L'action n°9 de la feuille de route Numérique et données pour la planification écologique de 2023 visait à « Publier une méthode de conception et un modèle commun de standards ».

	<ul style="list-style-type: none"> • A la même période, la recommandation n°8 du rapport de la mission Data et territoires encourageait à « créer une Fabrique des standards, dédiée à l’industrialisation de la standardisation, de leur création à leur appropriation ». <p>La standardisation de l’information géolocalisée d’inscrit dans les missions du CNIG définies par le décret n° 2011-127 du 31 janvier 2011 relatif au Conseil national de l’information géolocalisée.</p>
État des lieux	<p>Le CNIG observe depuis quelques années une augmentation des activités de standardisation qui tend à approcher sa capacité limite. Il constate également le besoin d’outiller les acteurs avec une méthodologie décrivant le processus de standardisation, et plus généralement le besoin d’acculturer ces acteurs à la standardisation. Quelques chiffres confirment la nécessité d’augmenter la production de standards et de faciliter leur adoption :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 26% des collectivités indiquent que l'accès limité à des données de qualité est un obstacle à la diffusion d'outils innovants en matière de gestion des données selon le baromètre de l’observatoire Data Publica de 2024, • Le même baromètre indique que 42% des clauses juridiques concernant le partage de données prescrivent un standard ou un format de données en 2024, contre 34% en 2022 d’après l’édition précédente du baromètre. <p>En complément, les résultats de l’état des lieux effectué par Open Communities en 2024 sont accessibles sur la page du groupe de travail.</p>
Enjeux	<p>Comme détaillé dans l’état des lieux, l’augmentation du besoin d’accéder à des données de qualité justifie le renforcement de la procédure de standardisation actuelle du CNIG.</p> <p>Plus largement, en facilitant la réalisation des projets numériques, la Fabrique cherche à améliorer le pilotage des politiques publiques au niveau national et au sein des territoires. Les travaux devront ainsi veiller à inclure autant que possible les territoires, de manière à créer un cadre favorable à l’appropriation des standards.</p>
Objectif du GT	<p>Les missions de la Fabrique des standards se divisent en quatre axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Industrialiser la rédaction des standards pour plus d’efficacité, en facilitant le travail des groupes de travail, • Articuler les standards CNIG avec la sphère data.gouv.fr, notamment avec schema.data.gouv.fr et harmoniser les processus avec la DINUM, • Documenter le processus de création (Étapes de la vie d’un standard, Outils), • Référencer les standards CNIG pour faciliter leur accessibilité. <p>Une réflexion doit également être engagée par le GT sur la pérennisation de la Fabrique des standards, ainsi que sur l’articulation avec les autres processus de standardisation existants (dans des domaines thématiques, comme la santé par l’Agence du Numérique en Santé, ou des organismes généralistes comme l’AFNOR).</p>
Proposition d’actions	<ul style="list-style-type: none"> • L’élaboration et la formalisation d’un processus simplifié, redessiné pour rendre compte de la Fabrique des standards et proposant des modèles de documents,

	<ul style="list-style-type: none"> ● L'amélioration de la synergie et de l'articulation entre data.gouv et le CNIG par : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le référencement systématique par la DINUM sur schema.data.gouv.fr de tous les standards CNIG validés accompagnés facultativement d'un schéma de données, ○ La centralisation de l'identification des besoins et la diffusion des standards par la DINUM, via le déploiement du forum https://forum.data.gouv.fr/. ● Pour la suite, la mise en place une phase de rodage des livrables identifiés par le groupe de travail pour les améliorer et la poursuite du mandat du GT Fabrique des standards et l'identification d'un pilote pour animer le travail sur les modèles.
Références	Synthèse des conclusions issues de la première phase des travaux https://cnig.gouv.fr/IMG/pdf/propositions_du_gt_fabrique_des_standards_valide.pdf
Pilotage	Le pilotage est assuré par un comité représentatif des organismes suivants : Commission règles et qualité, Commission des standards et Secrétariat général, DINUM
Animation	Ministère de la transition écologique/CGDD/Ecolab
Participants	DINUM, Transport.data.gouv, IGN, FNCCR, ASTEE, OFB, Métropole Grand Lyon, OPenIG, BRGM, Here, Panoramax, MTE/DGALN-DGITM-CGDD/Ecolab-DMA, CEREMA, Halbout Consultant, Realia, IHEDN, ANCT, ENEDIS, CRIGE PACA, EKITIA, DREAL Nouvelle-Aquitaine, RNB, IFREMER, CSTB. Le Groupe de travail est ouvert à toutes les parties prenantes.
Livrables	<p>Les livrables du groupe comprendront :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Un socle terminologique qui définit les termes (par exemple norme, standard, référentiel, schéma de données, modèles de données...) utiles à la standardisation. ● Un document présentant un modèle de standard. Le document contiendra des recommandations sur la structure du standard et sur les informations à inclure dans le standard ainsi que des conseils d'écriture pour assurer la clarté du standard. La ou les forme(s) de ce document (docx, odt, github, ...) est à discuter dans le groupe de travail. Il précisera également la méthodologie d'élaboration d'un standard. Un premier brouillon de modèle de standard a été réalisé dans le cadre de la Commission Règles et Qualité. Il a été testé par quelques groupes de la commission Standards. Ce document pourra servir de base aux travaux. ● Une documentation en ligne détaillant la procédure de réalisation d'un standard. ● Des modèles de documents <p>Ces travaux devront s'appuyer sur les documents existant au niveau national et international, notamment les documents produits par les organismes de normalisation tels que l'ISO. Les documents établiront également des recommandations sur les outils à utiliser dans le cadre de la rédaction de standards.</p>

Durée du mandat	Un an, renouvelable
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ● Première réunion du GT Standard de standard le 5 mars 2024 ● Accompagnement par Open Communities pour préciser le besoin et le plan d'action de septembre à novembre 2024. ● Première réunion du GT Fabrique des standards le 20/01/2025. ● Réunions mensuelles et réunions en sous-groupes sur des documents spécifiques. ● Appel à commentaires en T2 2025. ● Première présentation visée pour le conseil plénier de juin 2025. ● Rodage des livrables au fil de l'eau après leur production jusqu'à fin 2025. ● Révision des livrables et production d'outils en S2 2025. ● Présentation des évolutions et des résultats de la phase de rodage en Conseil plénier de décembre 2025.
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> ● Google drive pour l'hébergement des documents de travail, ● Github pour l'hébergement des documents liés au code informatique, ● Gitbook pour l'hébergement de la documentation et des modèles de documents.